

| | |
|------------------------------|---|
| Nom de l'organisation | Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations (ANABPN) |
| Vision | <p>L'ANABPN représente les personnes qui offrent des services techniques en matière de construction et de rénovation résidentielles, commerciales et institutionnelles dans les communautés des Premières Nations.</p> <p>L'Association s'est fixé un large éventail d'objectifs dans le domaine du logement des Premières Nations, mais elle s'emploie principalement à représenter les intérêts de ses membres en matière de perfectionnement professionnel.</p> |
| Mission | <p>Les grands objectifs de l'ANABPN sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Représenter les personnes qui travaillent comme agents du bâtiment dans les communautés des Premières Nations. 2. Définir des normes professionnelles nationales afin d'assurer l'acquisition de compétences essentielles minimales. 3. Préconiser l'inspection obligatoire des maisons existantes et nouvelles. 4. Appuyer la mise en oeuvre de programmes et politiques en matière de renforcement des capacités. 5. Promouvoir des politiques du logement et des pratiques exemplaires dans la construction et la rénovation, qui favoriseront en bout de ligne l'amélioration des conditions de logement dans les communautés des Premières Nations. |
| Mandat | <p>L'Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations (ANABPN) est un organisme national sans but lucratif. Elle représente les personnes qui offrent des services techniques en matière de construction et de rénovation résidentielles, commerciales et institutionnelles (ex. : examen des plans, inspection, recommandation de travaux de réparation, soutien technique et services de consultation), concernant les bâtiments situés dans des communautés autochtones. Quelque 250 à 300 personnes travaillent dans ce domaine.</p> |

| | |
|--|---|
| | |
| Principales activités/ Projets en cours | <p>Projets en cours à l'ANABPN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir un programme d'apprentissage • Établir un programme de mentorat • Agrément des agents du bâtiment • Établir des sections provinciales • Préparation de cours pour les agents du bâtiment en vue de l'agrément • Mise en oeuvre de cours de formation axés sur les besoins des agents du bâtiment des Premières Nations • Recrutement de nouveaux membres et de commanditaires du secteur privé |
| Contact / Information | <p>Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations À l'attention de Keith Maracle 5717 Old Hwy #2 , C.P. 219 Shannonville, Ontario K0K 3A0 Téléphone : (519) 671-4889 Courriel : info@fnnboa.ca</p> |
| Site Web | http://www.fnnboa.ca |